



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Deuxième séance annuelle de la commission du Fonds du sport vaudois

Projet d'une Maison du sport vaudois à Leysin

Réunie pour sa deuxième séance de l'année à Leysin, la commission du Fonds du sport vaudois, chargée de redistribuer les bénéfices annuels de la Loterie romande dévolus au sport vaudois, a octroyé plusieurs subsides importants pour près de deux millions de francs. Elle a également décidé formellement d'étudier le projet de construction d'une Maison du sport vaudois sur la commune de Leysin.

Organiser facilement et rapidement la grande majorité des cours Jeunesse + Sport vaudois, accueillir des camps sportifs scolaires et des stages d'entraînement de clubs vaudois en bénéficiant d'infrastructures sportives diversifiées et de qualité, le tout à des tarifs avantageux, tels sont les objectifs principaux de la commission du Fonds du sport en lançant ce projet de Maison du sport vaudois. Au vu de l'importance des activités hivernales pour les publics visés, et parce qu'elle possède de nombreuses autres infrastructures permettant de diversifier les activités (piscine couverte, patinoire, terrains de tennis, de football, etc.), c'est le territoire de la commune de Leysin qui a été retenu pour la localisation de cet établissement. Celui-ci devrait compter une septantaine de lits, une grande cuisine, un double réfectoire ainsi que des salles de théorie et de jeux. La Municipalité de Leysin a présenté un terrain qui répond aux critères retenus. Elle pourrait soumettre prochainement une proposition au Conseil communal.

La commission a également attribué pour plus de deux millions de francs de subsides, les plus importants allant à Saint-Légier La Chiésaz (600'000 fr. pour un terrain de football synthétique et la construction de vestiaires), Olon (355'000 fr. pour la zone sportive des Verchy), Payerne (275'000 fr. pour la pose d'un revêtement synthétique pour le football), au Club de tennis de Nyon (190'000 fr. pour l'agrandissement des infrastructures), Villars-Tiercelin (125'000 fr. pour l'aménagement de vestiaires) et Cheseaux-sur-Lausanne (120'000 fr. pour l'aménagement d'un terrain de beach-volley et d'un skatepark). Les communes de Denens, Lausanne, Prilly, le Centre des sports de Villars, ainsi que le Mikami Judo Club Lausanne, les clubs de tennis de Gland et du Châtaignier (Mont-sur-Lausanne) ont également obtenu des subsides, d'un montant inférieur à 100'000 fr.

Enfin, la commission a augmenté son soutien à la Fondation d'aide aux sportifs vaudois (FASV) en lui octroyant deux francs pour chaque franc récolté par la FASV, jusqu'à concurrence d'une somme de 90'000 fr. par année. Cette décision est destinée à reconnaître l'importance et l'excellence du travail effectué par la FASV au bénéfice des meilleurs éléments de la relève sportive vaudoise.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 juillet 2009

Renseignements: DEC, Nicolas Imhof, chef du Service de l'éducation physique et du sport, vice-président de la Commission du fonds du sport, 021 316 39 31 ou 079 342 71 24